



Union Internationale de la Marionnette
Organisation Internationale non gouvernementale bénéficiant
du statut consultatif auprès de l'UNESCO fondée en 1929

Le Courrier Électronique du Secrétaire Général de l'UNIMA N° 13 - Mars 2014

À tous les Centres Nationaux UNIMA; s'il vous plaît, faites parvenir ce Courrier électronique à tous vos membres.



Chers amis,
Il me fait plaisir de vous faire parvenir ce Courrier très urgent.

Réunion du Conseil de L'UNIMA

Aux Conseillers et membres de l'UNIMA qui voudraient s'inscrire à la Réunion des Conseillers de l'UNIMA qui se tiendra à Varadero, Cuba, je vous signale qu'il ne vous reste que 2 jours pour vous inscrire car la date limite est le 20 mars 2014.



Les dates de la Rencontre étant les 22-23 et 24 avril 2014.

Voyez toutes les informations dans mon dernier Courrier incluant la programmation du Festival international de marionnettes de Matanzas qui aura lieu du 19 au 27 avril 2014 au:
<http://www.unimacuba2014.info> .

Pour réserver, contactez José Gonzalez à l'adresse suivante: josek2h.var@repgvatour.co.cu

Journée mondiale de la Marionnette, 21 mars

Le Message international de l'UNIMA pour la Journée mondiale de la marionnette 2014 a été écrit par un maître marionnettiste argentin Eduardo Di Mauro.



Lisez-le puis envoyez-le à vos amis, aux membres de l'UNIMA et à la Presse.

Je vous souhaite à tous un très beau Jour et des célébrations remplies de sens.

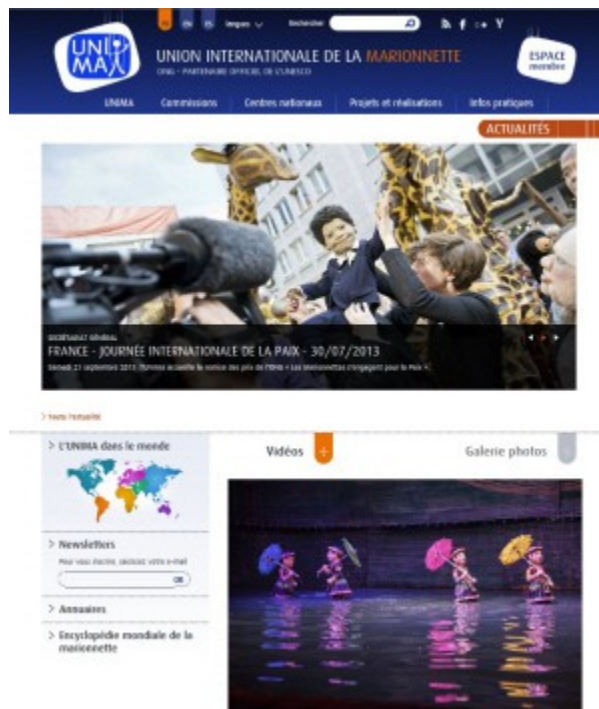
Nouveau site internet de l'UNIMA

C'est une intéressante coïncidence que le Courrier du Secrétaire Général n° 13 fasse la promotion de la sortie du tout nouveau site internet de l'UNIMA le 13 mars 2014.

S'il vous plaît, tapez le <http://www.unima.org> et explorez tout son contenu. Nous pouvons être fiers de cette autre réalisation de l'UNIMA !

Maintenant nous avons besoin de votre participation pour qu'il s'enrichisse.

Envoyez nous vos propres réalisations et nouvelles.



Cotisations 2014

Je vous rappelle que les cotisations doivent être réglées avant le 31 Mars de chaque année. S'il vous plaît, envoyez aussi au Secrétariat Général votre liste actualisée de membres. Je vous rappelle que, suivant l'article III.C.4 de notre Règlement d'ordre intérieur, seuls les Centres Nationaux et les membres qui ont payé leur cotisation en entier ont le droit d'être représentés dans le Congrès et le Conseil de l'UNIMA.

Nous remercions les Centres Nationaux que ont déjà payé.

Pour les Centres Nationaux qui n'ont pas payé tous les ans, vous pouvez vous acquitter des années dues en un unique paiement afin d'être à même d'obtenir votre carte de vote pour le Conseil.

Bien entendu, si vous êtes confrontés à des difficultés pour remplir ce devoir, le Secrétariat Général est prêt à examiner chaque situation et trouver un accord, mais, au moins, vous devez nous donner des explications par email.

Sincères salutations !

Jacques Trudeau

Secrétaire Général de l'UNIMA

L'UNIMA salue le soutien et remercie la ville de Charleville-Mézières, le Conseil Général des Ardennes, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et le Ministère de la Culture pour leur aide précieuse et permanente.

